

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU SERVICE DE LA CULTURE

La commune de Villars-Fontaine a été distinguée pour la mise en lumière du site de la Karrière® lors du Concours Lumière organisé par le Centre régional de l'Association Française de l'Éclairage (AFE) Bourgogne. Patrice Béché, Président de l'AFE Bourgogne et Jacques Jacquenet, Président du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, ont remis le prix à Pierre Lignier, Maire de Villars-Fontaine, le jeudi 19 septembre 2019, lors des Rencontres de l'éclairage public.

Un concours qui récompense des mises en lumière innovantes et peu gourmandes en énergie

Le centre régional AFE Bourgogne organise chaque année un Concours Lumière visant à récompenser les collectivités locales ou les regroupements de communes pour l'éclairage public et pour l'éclairage intérieur et extérieur de bâtiments.

Les critères pris en compte sont :

- l'exemplarité du projet sous l'angle innovation et reproductibilité
- l'efficacité énergétique des solutions d'éclairage mise en œuvre
- la qualité des documents fournis dans le dossier
- la puissance des appareillages
- le nombre de points lumineux
- le ratio moyen lumen/watts par point lumineux



© David Chedoz

La Karrière® de Villars-Fontaine : lauréate dans la catégorie « prix spécial du jury »

Ancien site d'extraction de pierre de Comblanchien, la Karrière® de Villars-Fontaine était à l'abandon depuis 2003. Au début de l'année 2016, la municipalité de Villars-Fontaine décide de racheter ce site afin de lui donner un nouveau souffle. La commune souhaite transformer la carrière de 2 hectares en un haut lieu de culture et de création artistique de la Côte. Désormais, le site accueille en août le festival « Street Art on the Roc ».

La commune a confié la maîtrise d'œuvre de l'éclairage au SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, qui a fait appel à un concepteur lumière Vittorio Sparta (Eclar) et à l'entreprise Demongeot pour l'élaboration du projet, les prescriptions techniques ainsi que les travaux. L'intégration de l'éclairage dans ce site naturel sauvegardé, était la principale contrainte de ce projet. Au total, 19 points lumineux ont été installés pour une puissance totale d'environ 2,4 kW. La technologie LED a été privilégiée. En effet, elle combine l'éclairage de zones précises avec une grande palette de couleurs. Des structures métalliques, conçues spécialement pour la carrière, ont été installées sur les côtés extérieurs afin de fixer les projecteurs et de pouvoir les régler à volonté. La solution des rails a été privilégiée car moins intrusive.

Les travaux s'élèvent à 130 837 € HT, ils ont été financés par la commune (107 766 € HT) et le SICECO (23 071 € HT).

CONTACT PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

Centre régional AFE Bourgogne

Association à but non lucratif représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association dont les recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres.

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.